

Pique-nique studieux en forêt de Beffou pour le conseil général des Côtes-du-Nord

LANNION. — Les chevreuils et les faons de la forêt de Beffou étaient silencieux dans les taillis. On n'a point sonné l'hallali hier en forêt de Beffou. Point de meutes, pas de piqueurs, mais un cortège studieux arpentant les allées et le sous-bois pour constater l'heureux effet du reboisement entrepris scientifiquement depuis une quinzaine d'années.

Les conseillers généraux du département, autour du président Pleven, venaient sur place voir le domaine départemental avec M. Dejean, préfet des Côtes-du-Nord, et les autorités du Ministère chargées de l'office des forêts.

Certes, on ne pouvait auscultar les 593 hectares de la forêt de Beffou, s'étendant sur Loguivy-Plougras et La Chapelle-Neuve. Mais, sous la conduite experte de M. de la Fouchardière, la visite, guidée dans le labyrinthe vert qui se teinte du premier or d'automne, a permis de voir les plantations de résineux.

Une forêt départementale

Une plaque commémorative rappelle que le Conseil général a acheté en 1951 la forêt de Beffou (jusqu'au 15^e siècle cette forêt appartenait au Duc de Penthièvre, elle fut confisquée en 1425 par le Duc de Bretagne et fut dévastée au cours des siècles par des coupes abusives. En 1877, elle fut achetée par la famille Guillet dans le but de la protéger et de la rénover). La forêt fut, en effet, « saignée à blanc » lors de la construction du chemin de fer Paris-Brest. Le colonel Guillet comme son père, consacra de longues années à la reconstitution de cette forêt.

L'œuvre du département a été entreprise pour sauver cette belle surface verte. L'acquisition coûta en 1951 : 750.000 francs (financement à 100 % avec prêt du Fonds forestier national, remboursable en trente ans).

Cette dette d'emprunt a été totalement couverte dès cette année. C'était également un fait un marquer. (Actuellement, le montant estimé du sol et de la forêt est de 1.800.000 F.). Les travaux réalisés en forêt dans le cadre du plan d'aménagement portent sur cent hectares (plantations de sapins). On va continuer cette œuvre car la forêt de Beffou est une source de rapport pour le département : vente de bois, chasse, locations diverses, ont produit globalement 450.000 francs au profit du département.

Au rendez-vous de la forêt

Au rendez-vous de Beffou, auprès des conseillers généraux du département : de M. Dejean, préfet des Côtes-du-Nord ; MM. Blanc et Petit, sous-préfets de Lannion et Dinan (M. le sous-préfet de Guingamp était excusé), nous avons noté la présence de M. le préfet Delaballe, directeur général de l'Office national des Forêts ; M. Dufeigneux, directeur du cabinet de M. le Préfet ; M. Baudequin, secrétaire général ; M. le Trésorier-Payeur général des Côtes-du-Nord ; M. Bourdellès, député de l'arrondissement de Lannion-Paimpol ; M. Le Jeune, conseiller général du canton de Plouaret où se trouve la forêt débordant sur Lohuec et La Chapelle-Neuve ; M. Le Guen, député ; MM. les sénateurs des Côtes-du-Nord ; M. Pouliquen, directeur départemental de l'Équipement ; M. de la Fouchardière, ingénieur en chef de l'Office des Forêts de St-Brieuc ; le commandant Omnès, de St-Brieuc, et le lieutenant Guerneur, commandant la gendarmerie de Lannion ; MM. les maires de Loguivy-Plougras, La Chapelle-Neuve et Lohuec ; MM. Cueff, ingénieur des Travaux forestiers ; M. Jattiot, directeur régional de l'Office des Forêts à Rennes ; de la Croix Vau-bois, ancien conservateur ; de Moustier, ingénieur principal (Rennes) ; Van Levenberghe, ingénieur des T.F. à Quimper ; MM. Jacquemin, chef de district de l'Office des Forêts (Belle-Isle) ; Vassault (Beffou), MM. de Saint-Pierre, président du Syndicat des propriétaires forestiers ; de Largentaye, vice-président ; de Kerouartz, ancien président ; M. Vallée, M. Guillet (neveu de M. Guillet, ancien propriétaire de la forêt, venu d'Autriche pour cette rencontre) ; M. Prioux (Rennes), ingénieur en chef au Service régional d'aménagement forestier ; M. Thoraval, représentant l'ingénieur général d'agronomie de la région ; M. Le Loustre, directeur départemental de l'Agriculture ; M. Lavenant, secrétaire général du Comité d'expansion économique.

Vers l'an 2 000

Dans l'avenir, les revenus annuels en francs 1966 s'évalueront pour les trente premières années (soit jusqu'à l'an 2000) de 50 à 60.000 F. A partir de la cinquantième année, à 200.000 F au moins (production résineuse atteignant les deux tiers du volume total), soit le quadruplement des revenus actuels.

Celui qui sème du blé voit le



Dans la forêt, les conseillers généraux du département auprès des autorités préfectorales et du service des forêts arpentent les allées pour constater le bel effort de reboisement.

résultat dès l'année suivante... Celui qui plante un arbre travaille pour son petit-fils... L'Office des Forêts a entrepris une œuvre de longue haleine. M. de la Fouchardière a exposé, au cours de la visite, les heureux résultats des premières années.

Promenade en forêt

A la maison forestière de Beffou les visiteurs, autour de M. le Préfet et de M. Pleven, se recueillent devant la stèle érigée à la mémoire de la famille Guillet. Puis ce fut le sous-bois, la promenade documentaire. Deux cars emmenaient les conseillers généraux et les invités dans ce cadre champêtre que l'on eut volontiers parcouru à cheval. Puis, à pied après la montée des cars par l'ancienne voie romaine (sans rechercher Astérix !) on parcourut les plantations de sapins (en relevant au passage les empreintes d'une récente promenade de chevreuils et de faons). On a pu constater l'heureux effet de ce reboisement en sapins de diverses variétés étudiées pour le sol.

Rôle social de la forêt rôle touristique aussi

M. de la Fouchardière souligna le travail important réalisé en quelques années dans Beffou où avec une demi-douzaine de « forestiers » (main-d'œuvre locale dont le nombre peut être augmenté si l'on poursuit les travaux). Evitons le bulldozer qui certes fait place nette mais ne permet pas un travail manuel de qualité, plus long peut-être, mais plus rentable et au total moins onéreux.

On souligna également le rôle touristique de la forêt et l'attrait des espaces verts en pleine nature. Les conseillers généraux, en tenue de campagne, bottés pour la marche en sous-bois, ont fait connaissance en détail avec cette forêt qui est pour le département « une heureuse acquisition », comme le dit M. Bourgenot, ingénieur général de l'Office des Forêts. Il faut œuvrer pour la sauvegarde du massif forestier, ici c'est techniquement réussi et en même temps le département fait une bonne affaire. C'est une œuvre à poursuivre dont les résultats augmenteront sans cesse.

Pique-nique en forêt de Beffou

Après une matinée de marche en sous-bois, sans prendre le temps de cueillir les magnifiques cèpes de Beffou (il est vrai que chaque dimanche c'est la ruée des amateurs de champignons et nous étions lundi !) ce fut le pique-nique, un agréable buffet froid attendait les visiteurs près de la maison forestière où le président Pleven accueillait les invités sous

la tente dressée au cœur de la forêt, halte pour le vaticque champêtre qui marquait l'achèvement du remboursement de l'achat de Beffou et qui permettait aux élus départementaux, aux divers propriétaires forestiers, de prendre contact avec les spécialistes du reboisement.

Après le mot d'accueil du président Pleven et l'exposé de M. de la Fouchardière, qui fut le guide de la visite, M. Delaballe, de Paris, directeur général de l'Office national des Forêts (qui fut secrétaire général de la préfecture des Côtes-du-Nord, puis sous-préfet de Dinan) résuma la réforme des services du Ministère de l'Agriculture de 1964 et exposa ce qu'était l'Office national des Fo-

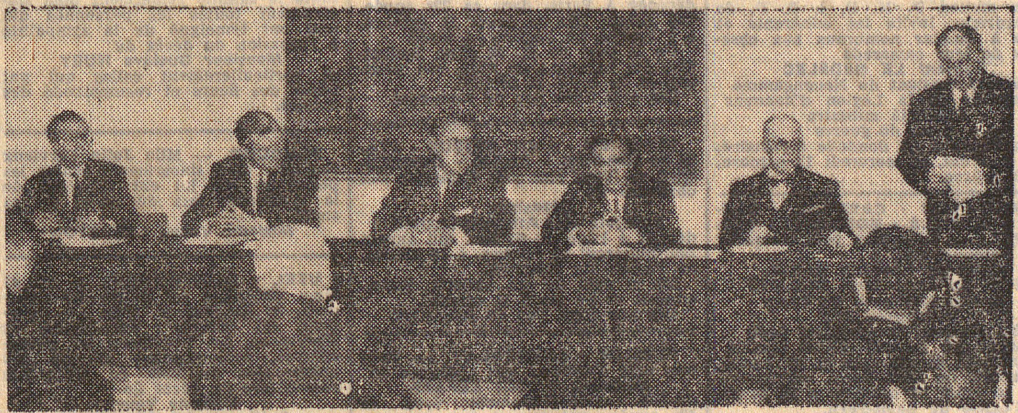
rets, établissement public gérant la forêt domaniale, les forêts des collectivités, soit un total de quatre millions d'hectares, ayant la vocation d'être une entreprise de services à la disposition de l'Etat, de la collectivité et même des particuliers.

Vocation forestière de la Bretagne

M. Delaballe souligna qu'en Bretagne le taux de boisement est de 6,75 %, un des plus faibles de France. Il nous faut bien rapprocher, dans nos vues d'avenir, les 19.000 hectares boisés des Côtes-du-Nord des 100.000 hectares de territoire agricole non cultivés,

dont la seule alternative est la désertification ou le boisement. Car dans les Côtes-du-Nord, dont le taux de boisement est faible, les conditions biologiques, climatologiques, géologiques, sont, au plan forestier, excellentes. Il développa les modalités d'aide pour le reboisement, évoquant aussi la formule de groupement pour accélérer une politique de reboisement. M. Delaballe insista aussi sur le rôle social de la forêt bretonne : Aujourd'hui une politique forestière ne peut plus avoir comme seule préoccupation que les impératifs de production ou de protection. L'homme du XX^e siècle a besoin de nature. Il faut sauvegarder la forêt tout en l'ouvrant à l'homme. L. C. D.

La dernière réunion du Centre de perfectionnement à la gestion des entreprises



De gauche à droite : MM. Rault, Tanton, Le Foll, Dejean, Percerou, Lavenant

Immatriculation des établissements avicoles producteurs d'œufs à couvrir, de volailles vivantes dites d'un jour

La Direction départementale de l'Agriculture des Côtes-du-Nord communique :

— En application du décret n° 66.238 du 18 avril 1966 (J.O. du 19 avril 1966) :

— Tous les établissements avicoles producteurs d'œufs à couvrir et détenant au moins 100

Au Comité départemental du Mouvement de la Paix des Côtes-du-Nord

On nous communique : Le Comité départemental du Mouvement de la Paix des Côtes-du-Nord s'est réuni à St-Brieuc le 7 octobre.

Il a examiné la gravité de la situation internationale, dominée par la guerre du Viet-Nam. Il a décidé, pour développer la lutte contre cette guerre, et dans le cadre de la préparation de ces prochaines assises de novembre, d'organiser une campagne de meetings cantonaux pour la paix au Viet-Nam.

Il a été décidé également afin

Dimanche, à Perros-Guirec Assemblée générale de l'Association des donneurs de sang bénévoles

L'assemblée générale statutaire de l'Association des donneurs de sang bénévoles des Côtes-du-Nord se tiendra dimanche prochain, à 9 h 30, dans la salle de l'hôtel de ville